



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 3 mars 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :
le 15 février 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 mars 2006

**Bail emphytéotique pour la réhabilitation par le PACT ARIM des
Deux-Sèvres des immeubles sis 2, Rue Jeanne d'Arc et 2, 2 Bis et 4
Rue de l'Oratoire**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Robert PLANTECOTE donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 mars 2006

DELIBERATION D20060062

AMERU

**Bail emphytéotique pour la réhabilitation par le PACT ARIM des
Deux-Sèvres des immeubles sis 2, Rue Jeanne d'Arc et 2, 2 Bis et
4 Rue de l'Oratoire**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,
Après examen par la Commission Générale,
Sur proposition du Maire,

Au 2 rue Jeanne d'Arc et au 2, 2 bis et 4 rue de l'Oratoire, la Ville de Niort possède deux immeubles acquis dans le prolongement de l'Espace Niortais qu'il convient aujourd'hui de réhabiliter.

Ci-dessous les caractéristiques de ces derniers :

	Références cadastrales	Superficie cadastrale
2 rue Jeanne d'Arc	BP51	101 m ²
2, 2bis et 4 rue de l'Oratoire	BO 115, BO 116, BO 117	33 m ² , 33 m ² et 28 m ²

A cette fin, une étude de faisabilité a été confiée au PACT ARIM des Deux-Sèvres afin d'évaluer le montant des travaux nécessaires à ces réhabilitations et proposer des aménagements intérieurs possibles.

Le PACT ARIM propose la programmation suivante :

- réalisation de 4 logements sociaux et très sociaux dans l'immeuble sis 2, rue Jeanne d'Arc,
- réalisation d'1 local commercial et de 3 logements sociaux et très sociaux dans les immeubles de la rue de l'Oratoire.

Dans le montage de cette opération la Ville réalise les premiers travaux de façade et de couverture.

Le mode de gestion proposé est le bail emphytéotique. A cette fin, le service du Domaine a estimé les loyers annuels à devoir par le PACT ARIM pendant la durée du bail emphytéotique, à savoir respectivement à l'euro symbolique pour le 2 rue Jeanne d'Arc et 449 € pour les 2, 2bis et 4 rue de l'Oratoire.

Il est à souligner que cette opération bénéficie de subventions de l'ANAH et de la CAN au titre de sa délibération du 21 Novembre 2005 sur le logement social.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- consentir au PACT ARIM 79 un bail emphytéotique de 23 ans pour la réhabilitation de l'immeuble sis 2, rue Jeanne d'Arc, moyennant une redevance annuelle fixée à l'euro symbolique ;
- consentir au PACT ARIM 79 un bail emphytéotique de 28 ans pour la réhabilitation des immeubles sis 2, 2bis et 4 rue de l'Oratoire, moyennant une redevance annuelle fixée à 449 € ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer les baux emphytéotiques à intervenir aux conditions citées ci-dessus, tous les frais étant supportés par le PACT ARIM.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 40
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 5

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gérard NEBAS